

MiniMot



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Vol. 16, n° 1 – 20 février 2007 – Le MiniMot est le bulletin interne des membres du CCVQ
Le Comité des citoyens du Vieux-Québec – C.P. 600, succursale Haute-Ville, Québec, G1R 4S2
<http://www.ccvq.org>

Les dessous de la *Red Bull Crashed Ice*

Par Louis Germain – reproduit du site www.ccvq.org

Y a-t-il encore quelqu'un qui ne sait pas ce qu'est le *Red Bull Crashed Ice*? Au cas où, précisons d'emblée qu'il s'agit d'une course casse-gueule, en patins à lames, sur une piste temporaire en glace artificielle qui part du Château Frontenac pour aboutir, 500 mètres plus loin et 80 mètres plus bas, sur la Place de Paris. Cardiaques tuberculeux ostéoporosés, s'abstenir !

Chaque année cette compétition se tient dans une ville différente. Prague et Moscou, pour n'en nommer que deux, l'ont accueillie. Mais c'est la seconde année que cet événement sportif à **grande diffusion internationale** – une centaine de réseaux de télévision dans 64 pays, des millions de spectateurs – se tient à Québec. L'an dernier, il devait avoir lieu à Montréal mais des complications de dernière minute – style Championnat de hockey 2008, connaissez? – ont forcé **Red Bull**, les commanditaires mondiaux, à trouver rapidement une solution de rechange. La solution : **Québec, la capitale de la neige**.

On était à la dernière minute, les choses devaient se passer rapidement. On choisit un tracé partant du sommet de la porte St-Louis, passant sur les remparts, descendant sur rue à la porte Kent et se terminant devant le Palais Montcalm. Succès de foule, succès d'organisation. Bravo !

Enthousiasmée par la facilité et l'efficacité avec laquelle les choses se sont passées en 2006, Red

Bull revient à Québec en 2007, fait inusité car la Crashed Ice **n'a jamais été tenue deux fois dans la même ville**. Un privilège? Pour Red Bull, certainement ! Pour Québec, il s'agit incontestablement d'une belle occasion d'augmenter sa notoriété. Des images saisissantes du Vieux-Québec sont diffusées dans des dizaines de pays.

Quant à récidiver, récidivons en mieux. Le circuit de l'an dernier manquait autant de longueur que de dénivellation. Ce n'est certainement pas ce qu'on va reprocher au circuit de cette année.

Gestev voit plus loin que son nez

Mais alors que le circuit de 2006 ne comportait aucun inconvénient pour qui que ce soit, on ne peut en dire autant de celui de 2007. Les résidents et commerçants de la côte de-la-Montagne et de Place Royale sont affectés à divers degrés.

Les organisateurs de la course, la société **Gestev**, assistés du **Bureau des grands événements** de la Ville de Québec, ont travaillé sérieusement pour diminuer les impacts négatifs. Dès la mise en œuvre du projet, l'automne dernier, les gens de Gestev ont rencontré les responsables du CCVQ et du Comité des citoyens de Place Royale pour échanger avec eux, recueillir leurs avis et suggestions pour minimiser les désagréments. Murs-Murs publiait le 13 décembre le résultat de ces consultations et la liste des recommandations

émises par les citoyens. Vous trouverez à la page 5 la lettre signée par Denis L'Anglais, membre du Conseil d'administration du CCVQ et président du Comité des citoyens de Notre-Dame-des-Victoires et Vieux-Port, balisant l'accord donné à la tenue de la course. Soulignons que cette interaction organisateurs/citoyens est une première. Chapeau ! Gestev.

Mercredi le 7 février, avait lieu au Musée de la civilisation **une autre rencontre d'information** organisée cette au bénéfice de tous les citoyens et commerçants impliqués. Les grandes lignes :

Modalités de réalisation

La piste est composée de trois sections :

1. du départ à la courbe du monument Mgr de Laval;
2. de la courbe à la fresque murale;
3. de la fresque à la Place de Paris.

L'aménagement de la piste commence le **9 février** par la section 3, se continue le **15 février** avec la section 1 pour se terminer par la section 2 à compter du **19 février**, alors que la côte de-la-Montagne deviendra sens unique vers le bas. L'échéancier est précisé à la page 3.

Passages

Tous les passages piétonniers permanents indiqués sur la carte sont de petits viaducs sur lesquels passe la piste et sous lesquels les piétons circulent. La piste est bordée de bandes blanches, style patinoire, opaques la plupart du temps, transparentes lorsque surélevées au dessus d'un passage piétonnier.

Circulation

Les trottoirs ne seront jamais bloqués. Les piétons pourront y circuler en tout temps.

Lorsque la côte de-la-Montagne devient sens unique, le 19 février, le virage de Dalhousie vers la côte est bloqué. La circulation montante est redirigée vers le marché du Vieux-Port, côte Dinan, côte du Palais.

La rue St-Pierre est bloquée à la hauteur de Place Royale du 25 février au 5-6 mars.

Stationnement

Le stationnement sur la côte de-la-Montagne est évidemment interdit à partir du 19 février. Les

stationnements réservés aux résidants seront temporairement déplacés à l'endroit de parcomètres sur la rue Port-Dauphin, neutralisés pour la circonstance.

Livraison

C'est là où le bât blesse le plus. Ce que les organisateurs proposaient, à la réunion du 7 février, était – voir sur la carte, page 4 – un débarcadère au haut de la côte et un autre au bas, rien au centre. Petit tollé !

Il est clair que les résidants du milieu de la côte sont peu enthousiastes à l'idée de parcourir 150 mètres de pente avec leurs sept sacs de marché au bout des bras. Mais que dire des restaurateurs, Le Vendôme et la Finestra notamment, près desquels les camions de légumes, viandes et autres bouteilles de vin de pourront pas stopper. Les caisses vont-elles être expédiées sur la piste?

Face au dit tollé, les organisateurs et le responsable de la circulation de la Ville – présent à la réunion – ont indiqué qu'ils voyaient des possibilités d'espace débarcadère au milieu de la côte et qu'ils reviendraient avec des **solutions pratiques**.

Ordures et déneigement

À cet égard, aucun changement d'habitudes pour résidants et commerçants. Les organisateurs se chargent de tout.

Sécurité

Il sera impossible pour les clubs de l'âge d'or d'organiser des compétitions de *crazy carpet* sur la piste durant toute la durée des travaux. Des surveillants seront constamment en poste pour éviter de telles initiatives, conserver la piste fermée et prévenir les prouesses des champions improvisés.

Quant à la circulation des camions incendie durant la période de blocage de la rue St-Pierre – 25 février au 4-5 mars – elle est assurée. Le responsable du **Service des incendies** présent à la réunion a fièrement annoncé que son équipe avait testé et pratiqué le passage d'un camion échelle au coin de St-Pierre et Sous-le-Fort.

Perte de revenus

Quatre commerces sont particulièrement affectés par le passage, littéralement sous leur nez, de la piste, notamment la Boutique des métiers d'art et Géomania. Céline Gingras, gérante de la Bouti-

que des métiers d'art, a évoqué la compensation pour perte de revenus que l'industrie du cinéma offre à sa boutique lorsque des tournages ont lieu. Ce à quoi les organisateurs ont répondu que lors de tournages, la Place est fermée alors que la circulation sera permise en tout temps lors de la *Crashed Ice*. On a aussi évoqué l'achalandage supplémentaire que la *Red Bull Crashed Ice* amenait lors d'une période particulièrement morte de la saison. Mais les organisateurs ont convenu de continuer les discussions en privé avec les propriétaires des commerces qui subiraient des préjudices. Ils ont d'emblée acquiescé à une suggestion d'installer une signalisation incitant à visiter les commerces durant la période visée.

En somme...

... une compétition intéressante, spectaculaire et valable de l'avis général. Une organisation compétente et des relations bien menées avec le milieu. Une réunion d'information sereine où la collaboration entre organisateurs, résidents et commerçants était palpable.

En tout temps, on peut rejoindre un responsable de l'événement pour information ou pour combler un besoin. **Communiquez avec Joëlle Mathieu-Lessard, chargée de projet chez Gestev, sur son cellulaire : 264-2252.**

À suivre, après la course.

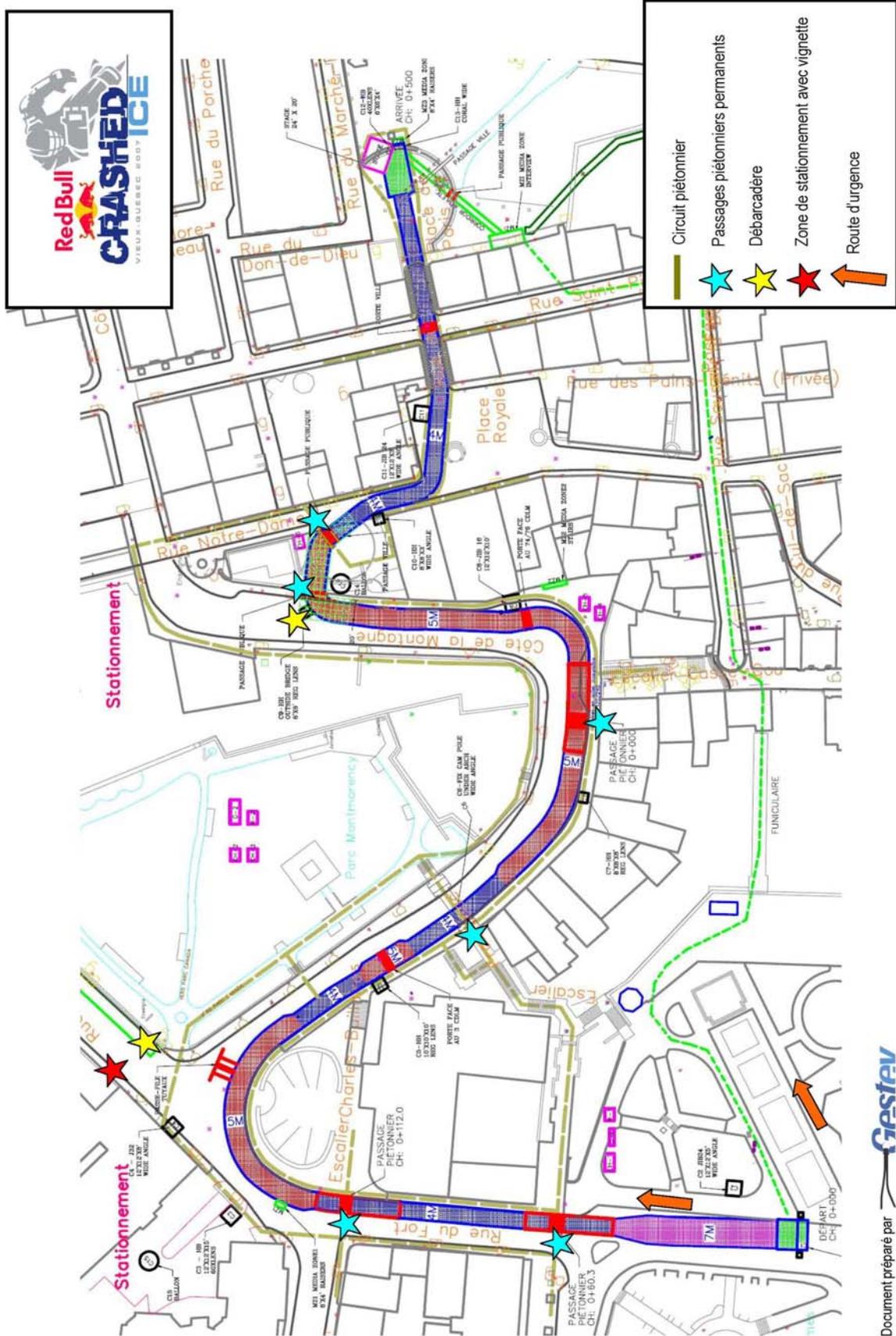
Échéancier et horaire de l'événement

9 février	Fermeture partielle et graduelle de la rue Notre-Dame (partie nord/est)
13 au 15 février	Montage du parcours de la rue Notre-Dame à l'arrivée située à Place de Paris (sauf partie traversant la rue St-Pierre)
15 février	Fermeture d'une voie de la rue du Fort
15 au 18 février	Montage du parcours entre le départ (à côté du Château Frontenac) et l'intersection rue Buade/rue du Fort
19 février	Fermeture d'une voie de la Côte de la Montagne
19 au 23 février	Montage par sections du parcours dans la Côte de la Montagne
25 février	Fermeture de la rue St-Pierre
2 mars	Période de qualifications : 12h30 à 22h30
3 mars	Période de pratique : 14h00 à 17h00 Red Bull Crashed Ice : 19h00 à 22h30
4 mars	Début du démontage
11 mars	Fin des travaux

Cet échéancier est sujet à modification en tout temps.

La piste et son environnement

Certains repères «étoiles» seront difficiles à identifier, faute de reproduire cette carte en couleurs



Québec, le 12 décembre 2006,

Monsieur Patrice Drouin
Président Directeur général
GESTEV
1000 boulevard Beau-Pré, bureau 7106
Beaupré (Québec)
G0A 1E0

Monsieur Drouin,

Je donne suite à votre lettre du 10 octobre 2006 ainsi qu'à la rencontre des deux Comités de citoyens du Vieux Québec et Notre-Dame des Victoires et Vieux Port du 2 novembre dernier.

Au terme de cette rencontre, les deux comités ont marqué de leur accord la mise en œuvre du projet que votre entreprise est chargée de réaliser les 2 et 3 mars 2007, dans le cadre d'une seconde édition exceptionnelle nous dites-vous, du «Red Bull Crashed Ice». Nous comprenons que le montage, la tenue de l'événement ainsi que le démontage s'étaleront du 13 février au 10 mars 2007.

Pour votre bénéfice, les membres des comités avaient formulé quelques préoccupations qu'ils vous demandaient de prendre en compte pour assurer le moins d'inconvénients possible pour les résidents se trouvant sur le parcours de la piste projetée du château Frontenac à la Place de Paris.

Au nombre des préoccupations, il y avait :

- Raccourcir dans la mesure du possible le temps prévu de montage et démontage;
- Ménager des passages à travers la piste pour permettre aux résidents d'utiliser les escaliers au pied du bureau de Postes Canada, Casse-cou et du Roi avec tapis anti dérapant.
- Assurer des stationnements alternatifs payés pour les résidents privés de leurs stationnement de nuit sur Côte de la Montagne;
- Réduire le bruit des groupes électrogènes et ventilateurs en les entourant de matériau amortisseur de bruits;
- Permettre une zone débarcadère de quelques minutes dans Côte de la Montagne pour permettre aux résidents de décharger leurs victuailles;
- Ne fermer la rue Saint-Pierre qu'à la toute dernière minute et l'ouvrir la première après la tenue de l'événement;
- Transformer Côte de la Montagne en sens unique en montant durant les installations et rue des Remparts en descendant pour ne pas engorger le coin Dalhousie/Côte de la Montagne;

- Assurer le déblaiement des entrées commerciales de Place Royale du côté nord;
- Assurer une vigie des lieux pour éviter une utilisation inappropriée de la piste pendant son installation.
- Inviter quelques citoyens à livrer leurs commentaires sur le vidéo promotionnel que GesteV produira au terme de cette seconde édition;

Nous sommes conscients que pareil événement saura contribuer à la notoriété de Québec et particulièrement du vieux Québec, comme destination touristique d'hiver comme d'été et qu'il ne saurait être réalisé sans quelques inconvénients pour les résidents du quartier. Cependant, nous comptons sur la préoccupation que vous avez de faire en sorte que ces inconvénients soient limités à leur minimum.

Cela dit, les comités de citoyens du quartier souhaitent pouvoir à nouveau vous rencontrer au lendemain de la tenue de cet événement pour échanger sur la perception qu'ils en ont eu et davantage si cet événement devait devenir récurrent comme certaines rumeurs nous le laissent entendre.

En vous souhaitant à nouveau tout le succès escompté, je vous prie de recevoir Monsieur Drouin nos salutations les meilleures.

Pour le Comité de Citoyens du Vieux Québec et le Comité de citoyens Notre-Dame des Victoires et Vieux-Port

Me Denis L'Anglais
Président
Comité de citoyens
Notre-Dame des Victoires et Vieux Port

c.c. André Martel, conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité;
Jean-Louis Duchesne, coordonnateur Bureau des grands événements